

Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 1er avril 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 12 avril 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 11 avril 2016

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DES PRESTATIONS DE DEVELOPPEMENT ET TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE DE SITES INTERNET DE LA VILLE DE NIORT ET DE LA CAN.

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BILLY à Alain BAUDIN, Yamina BOUDAHMANI à Elmano MARTINS, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Dany BREMAUD à Michel SIMON, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Jean-Luc CLISSON à Isabelle GODEAU, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Agnès JARRY à Florent SIMMONET, Dominique JEUFFRAULT à Rose-Marie NIETO, Guillaume JUIN à Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain LIAIGRE à Bruno JUGE, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIIN, Alain PIVETEAU à Josiane METAYER, Sylvette RIMBAUD à Christine HYPEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Patrick THOMAS à Jérôme BALOGÉ

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIIN par Anne-Marie PROUST, Alain LECOINTE par Xavier RUDEWICZ, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON, Joël MISBERT par Michel HALGAN

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Alain CHAUFFIER, Gérard GIBault, Robert GOUSSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Patrick THOMAS

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 11 AVRIL 2016

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR DES PRESTATIONS DE DEVELOPPEMENT ET TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE DE SITES INTERNET DE LA VILLE DE NIORT ET DE LA CAN.

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Lors de sa séance du 16 mars 2015, le Conseil d'Agglomération a approuvé le « Schéma de Mutualisation » entre les services de l'EPCI et les services des communes membres. Ce schéma propose dans ses orientations une stratégie de mutualisation des actions de communication.

Aussi, lors de sa séance du 28 septembre 2015, le Conseil d'Agglomération a approuvé la signature d'une convention pour la création d'un groupement de commande entre la Ville de Niort et La Communauté d'Agglomération du Niortais pour des prestations de développement et tierce maintenance applicative de sites Internet de chacune des collectivités, par le biais d'un accord cadre mono attributaire. A cet effet, la Communauté d'Agglomération du Niortais a été désignée coordinatrice en vue de la passation des marchés ; l'exécution quant à elle, revenant à chacune des collectivités pour la part qui la concerne.

Depuis, le 1er janvier 2016, un nouveau service commun a été créé à la CAN regroupant les services de communication externe des deux collectivités. De ce fait, certains aspects du projet, antérieurs au 1er janvier 2016 sont devenus communs aux deux collectivités. Aussi, il est nécessaire de modifier dans ce groupement de commandes, les missions du coordonnateur, ainsi que l'exécution comptable des contrats par la signature d'un avenant.

La Communauté d'Agglomération du Niortais sera chargée de l'exécution du / des contrats : Passation des avenants, reconduction, gestion des litiges, gestion de tous les aspects techniques, administratifs et financiers.

La Communauté d'Agglomération du Niortais étant coordinatrice du projet, elle s'acquittera des sommes dues au (x) titulaires du (des) marché (s) et se fera rembourser ses débours selon les modalités suivantes :

- Le coût des prestations exécutées pour le compte de la Communauté d'agglomération du Niortais et de la Ville de Niort est réparti également entre elles : remboursement à hauteur de 50% des dépenses
- Le coût des prestations exécutées pour le compte de la Ville de Niort est à sa charge exclusive : remboursement à hauteur de 100% de dépenses.
- Le coût des prestations exécutées pour le compte de la CAN est à sa charge exclusive : aucun remboursement

Le montant maximum de l'accord cadre s'élève à 200 000,00 € HT pour 3 ans, selon la répartition suivante :

- Pour la CAN : 130 000,00 € HT,
- Pour la Ville de Niort : 70 000,00 € HT.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'Avenant N° 1 à la convention entre la Ville de Niort et la CAN, et autoriser sa signature.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 81
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean BOULAIS

Vice-Président Délégué